

**Phase 2 (questions du groupe 2) de l'instrument de notification en application  
de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac**

**1. ORIGINE DU RAPPORT**

<b>1.1</b>	<b>Nom de la Partie contractante</b>	France
<b>1.2</b>	<b>Renseignements sur le correspondant national chargé de la préparation du rapport :</b>	
	Nom et fonction du correspondant	bureau des pratiques addictives, direction générale de la santé
	Nom complet de l'établissement	ministère de la santé et des sports
	Adresse postale	14 avenue Duquesne 75007 Paris FRANCE
	Numéro de téléphone	33 1 40 56 42 95
	Numéro de télécopie	33 1 40 56 40 44
	Adresse électronique	dgs-mc2@sante.gouv.fr
<b>1.3</b>	<b>Signature du fonctionnaire responsable de la présentation du rapport :</b>	
	Nom et titre du fonctionnaire	Sous-Direction de la santé et du développement humain, Direction des Biens publics mondiaux
	Nom complet de l'institution	Ministère des Affaires étrangères et européennes
	Adresse postale	27 RUE DE LA CONVENTION CS 91533 - 75732 PARIS CEDEX 15
	Numéro de téléphone	
	Numéro de télécopie	
	Adresse électronique	natacha.tolstoi@diplomatie.gouv.fr
	Page Web	
<b>1.4</b>	<b>Période couverte par le rapport</b>	2007-2010
<b>1.5</b>	<b>Date à laquelle le rapport a été soumis</b>	08.07.2010

**2. CONSOMMATION DE TABAC ET INDICATEURS SANITAIRES, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES CONNEXES**

(Réf. : articles 19.2.a), 20.2, 20.3.a), 20.4.c) ainsi que 6.2.a), 6.2.b), 6.3, 15.4, 15.5 et 17 selon les indications pour les sous-sections correspondantes)

2.1	<b>Prévalence du tabagisme</b>		
2.1.1	<b>Prévalence du tabagisme dans la population adulte (ensemble de la population)</b> (veuillez fournir des données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré, par exemple 15 ans et plus, 18-64 ans ; voir 2.1.1.2)		
		Prévalence (%) (veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)	Nombre moyen du produit du tabac à fumer le plus consommé par jour
<b>HOMMES</b>			
	Actuellement fumeurs	33.30 %	
	Fumant quotidiennement	28.20 %	
	Fumant occasionnellement	5.1 %	
	Anciens fumeurs	%	
	N'ayant jamais fumé	%	
<b>FEMMES</b>			
	Actuellement fumeuses	26.50 %	
	Fumant quotidiennement	21.70 %	
	Fumant occasionnellement	4.8 %	
	Anciennes fumeuses	%	
	N'ayant jamais fumé	%	
<b>TOTAL (hommes et femmes)</b>			
	Actuellement fumeurs	29.90 %	
	Fumant quotidiennement	24.90 %	14.8
	Fumant occasionnellement	5.00 %	
	Anciens fumeurs	27.30 %	
	N'ayant jamais fumé	42.80 %	

2.1.1.1	<p data-bbox="412 197 1341 260">Veuillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.1 :</p> <p data-bbox="412 268 831 302">cigarettes manufacturées et tabac à rouler</p>
2.1.1.2	<p data-bbox="412 315 1286 378">Veuillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 se rapportent :</p> <p data-bbox="412 386 516 420">12-75 ans</p>
2.1.1.3	<p data-bbox="412 432 1357 466">Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 :</p> <p data-bbox="412 474 721 508">2005 - baromètre santé INPES</p>
2.1.1.4	<p data-bbox="412 525 1390 609">Veuillez fournir les définitions des termes « actuellement fumeur », « fumant quotidiennement », « fumant occasionnellement », « ancien fumeur » et « n'ayant jamais fumé » utilisés dans le présent rapport.</p> <p data-bbox="412 617 1334 651">Fumeurs quotidiens / réguliers : personne qui déclare fumer au moins une cigarette par jour</p> <p data-bbox="412 659 1237 693">Fumeurs occasionnels : personne qui déclare fumer moins d'une cigarette par jour</p>
2.1.1.5	<p data-bbox="412 714 1367 798">Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence du tabagisme dans la population adulte au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p data-bbox="412 806 1409 924">Les données ne sont pas disponibles pour permettre une comparaison et analyser l'évolution de la prévalence. En effet, les résultats du nouveau baromètre santé 2010 de l'INPES sont attendus en fin d'année. Toutefois, au vu des indicateurs intermédiaires, une diminution de la prévalence est espérée.</p>

<b>2.1.2</b>	<b>Prévalence du tabagisme dans la population adulte (par groupes d'âge)</b> <i>(Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)</i>	
	Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)</i>
<b>HOMMES</b>		
Actuellement fumeurs <sup>1</sup>  <b>Ajouter une tranche d'âge</b>	26-34	46.00 %
	35-44	40.10 %
	45-54	35.60 %
	55-64	23.80 %
	65-75	12.60 %
<b>FEMMES</b>		
Actuellement fumeurs <sup>1</sup>  <b>Ajouter une tranche d'âge</b>	26-34	36.10 %
	35-44	36.10 %
	45-54	26.50 %
	55-64	11.80 %
	65-75	7.00 %
<b>TOTAL (hommes et femmes)</b>		
Actuellement fumeurs <sup>1</sup>  <b>Ajouter une tranche d'âge</b>	26-34	41.40 %
	35-44	37.90 %
	45-54	31.00 %
	55-64	17.70 %
	65-75	9.80 %

<sup>1</sup> Veuillez fournir ici des données soit sur l'ensemble des individus actuellement fumeurs soit uniquement sur les personnes fumant quotidiennement, selon les données disponibles.

2.1.2.1	Veillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.2 :
	cigarettes manufacturées et tabac à rouler
2.1.2.2	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.2 :
	2005 - baromètre santé INPES - chiffres portant sur l'ensemble des individus actuellement fumeurs (quotidiens + occasionnels)
2.1.2.3	Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence actuelle du tabagisme par groupe d'âge au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, si ces données sont disponibles.
	Les données ne sont pas disponibles pour permettre une comparaison et analyser l'évolution de la prévalence. En effet, les résultats du nouveau baromètre santé 2010 de l'INPES sont attendus en fin d'année. Toutefois, au vu des indicateurs intermédiaires, une diminution de la prévalence est espérée.

2.1.3	<b>Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (ensemble de la population)</b>	
	<i>(Veillez fournir les données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré en 2.1.3.2, par exemple 15 ans et plus, 18-64 ans ; voir 2.1.3.2)</i>	
		Prévalence (%) <i>(veillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)</i>
<b>HOMMES</b>		
	Actuellement consommateurs	%
	Consommant quotidiennement	%
	Consommant occasionnellement	%
	Anciens consommateurs	%
	N'ayant jamais consommé	%
<b>FEMMES</b>		
	Actuellement consommatrices	%
	Consommant quotidiennement	%
	Consommant occasionnellement	%
	Anciens consommateurs	%
	N'ayant jamais consommé	%
<b>TOTAL (hommes et femmes)</b>		
	Actuellement consommateurs	%
	Consommant quotidiennement	%
	Consommant occasionnellement	%
	Anciens consommateurs	%
	N'ayant jamais consommé	%

2.1.3.1	Veuillez indiquer les produits du tabac sans fumée inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.3 :
	non pertinent
2.1.3.2	Veuillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 se rapportent :
2.1.3.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 :
2.1.3.4	Veuillez fournir dans l'espace ci-après les définitions des termes « actuellement consommateur », « consommant quotidiennement », « consommant occasionnellement », « ancien consommateur » et « n'ayant jamais consommé » (de produits du tabac sans fumée) utilisés dans le présent rapport.
2.1.3.5	Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	Conformément à la directive 2001/37/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2001 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de fabrication, de présentation et de vente des produits du tabac, les produits du tabac à usage oral ne sont pas autorisés en France.

2.1.4	<b>Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (consommateurs actuels) par groupe d'âge</b> <i>(Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)</i>		
		Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)</i>
<b>HOMMES</b>			
	Actuellement consommateurs <sup>2</sup>  <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Ajouter une tranche d'âge</div>		%
			%
			%
			%
			%
<b>FEMMES</b>			
	Actuellement consommatrices <sup>2</sup>  <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Ajouter une tranche d'âge</div>		%
			%
			%
			%
			%
<b>TOTAL (hommes et femmes)</b>			
	Actuellement consommateurs <sup>2</sup>  <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Ajouter une tranche d'âge</div>		%
			%
			%
			%
			%

---

<sup>2</sup> Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

2.1.4.1	<p>Veillez indiquer les produits de tabac sans fumée inclus dans la réponse à la question 2.1.4 :</p> <p>cf. 2.1.3.1</p>
2.1.4.2	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.4 :</p>
2.1.4.3	<p>Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>cf. 2.1.3.5</p>

<b>2.1.5</b>		<b>Consommation de tabac par groupe(s) ethnique(s)</b>			
	Groupe(s) ethnique(s)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)</i>			
		Hommes	Femmes	Total (hommes et femmes)	
Actuellement consommateurs <sup>3</sup>		%	%	%	
<b>Ajouter un groupe ethnique</b>		%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
2.1.5.1	<p>Veillez indiquer les produits du tabac inclus dans la réponse à la question 2.1.5 :</p>				
2.1.5.2	<p>Veillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.5 se rapportent :</p>				
2.1.5.3	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.5 :</p> <p>Ce type de données n'est pas recherché en France.</p>				

---

<sup>3</sup> Veillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

2.1.6		Consommation de tabac chez les jeunes			
	Tranche d'âge	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)</i>			
		Tabac à fumer	Tabac sans fumée	Autres (pipe à eau, par exemple)	
<b>Garçons</b>					
Actuellement consommateurs <sup>4</sup>  <b>Ajouter un groupe jeunes</b>	12-13	1.80 %	%	%	
	14-15	11.10 %	%	%	
	16-17	34.40 %	%	%	
	18-19	35.40 %	%	%	
	20-25	49.30 %	%	%	
<b>Filles</b>					
Actuellement consommateurs <sup>4</sup>  <b>Ajouter un groupe jeunes</b>	12-13	3.50 %	%	%	
	14-15	17.40 %	%	%	
	16-17	28.90 %	%	%	
	18-19	37.30 %	%	%	
	20-25	41.30 %	%	%	
<b>TOTAL (garçons et filles)</b>					
Actuellement consommateurs <sup>4</sup>  <b>Ajouter un groupe jeunes</b>	12-15	8.60 %	%	%	
	16-19	34.20 %	%	%	
	20-25	45.30 %	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
2.1.6.1	Veuillez indiquer les produits du tabac inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.6 :				
	cigarettes manufacturées et tabac à rouler				

<sup>4</sup> Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

1

2.1.6.2	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.6 :</p> <p>2005 - baromètre santé INPES</p>
2.1.6.3	<p>Veillez indiquer la définition du terme « actuellement fumeur/consommateur de tabac » utilisé pour répondre à la question 2.1.6 dans l'espace ci-après :</p> <p>chiffres portant sur l'ensemble des individus actuellement fumeurs (quotidiens + occasionnels)</p>
2.1.6.4	<p>Veillez donner une brève explication de la tendance de la consommation de tabac chez les jeunes au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>Les données du baromètre santé 2010 qui permettraient une comparaison d'enquêtes à méthodologie identique ne sont pas encore disponibles. En revanche, les indicateurs fournis par d'autres études montrent une poursuite de la diminution du tabagisme chez les jeunes. L'enquête ESPAD 2007, publiée en janvier 2009, montre ainsi que le tabagisme quotidien a baissé à 16 ans, passant entre 2003 et 2007 de 20 à 18% chez les garçons et de 24 à 16% chez les filles. De même, l'enquête ESCAPAD 2008, publiée en juin 2009, montre que le tabagisme quotidien à 17 ans est passé de 33% en 2005 à 28,9% en 2008.</p>

<b>2.2</b>	<b>Exposition à la fumée du tabac</b>
2.2.1	<p>Disposez-vous de données sur l'exposition à la fumée du tabac dans votre population ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
2.2.2	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.2.1, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-après (par exemple exposition par sexe, à la maison, sur le lieu de travail, dans les transports publics)</p> <p>exposition déclarée à la fumée des autres ("toujours" ou "assez souvent")</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans les cafés, bars ou pubs: 11% en juillet 2008</li> <li>- dans les restaurants: 6% en juillet 2008</li> <li>- dans les discothèques: 13% en juillet 2008</li> <li>- au lycée, à l'université: 57% en mai 2008</li> <li>- sur le lieu de travail: 14% en mai 2008</li> </ul>
2.2.3	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.2.1 :</p> <p>2008 - enquête IMETS (indice mensuel tabagisme passif) BVA - INPES</p>

<b>2.3</b>	<b>Mortalité liée au tabac</b>
2.3.1	<p>Avez-vous des informations sur la mortalité liée au tabac dans votre population ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
2.3.2	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.3.1, quel est le nombre total estimatif de décès attribuables à l'usage du tabac dans votre population ?</p>
2.3.3	<p>Si cette information est disponible, veuillez fournir toute information additionnelle sur la mortalité attribuable à l'usage du tabac (par exemple cancer du poumon, maladies cardio-vasculaires) sur votre territoire.</p> <p>60 000 morts estimées, dont 34 000 par cancers (cancers du poumon: 20 000)</p>
2.3.4	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.3.2 à 2.3.3 et veuillez soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :</p> <p>Chiffre mortalité: année 2000, source: MORTALITY FROM SMOKING IN DEVELOPED COUNTRIES 1950-2000 (2nd edition: updated June 2006) disponible:  <a href="http://www.ctsu.ox.ac.uk/~tobacco/C4080.pdf">http://www.ctsu.ox.ac.uk/~tobacco/C4080.pdf</a></p> <p>Chiffres cancer: année 2000, source: IARC, Attributable Causes of cancer in France in the Year</p>

	2000, IARC Working Group Reports Volume 3, IARC 2007, p 29.
--	---

<b>2.4</b>	<b>Coûts liés au tabac</b>
2.4.1	Avez-vous des informations sur la charge économique de l'usage du tabac dans votre population, c'est-à-dire le coût global de l'usage du tabac imposé à votre société ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.4.2	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.4.1, veuillez fournir des détails (par exemple coûts directs (liés aux soins de santé) et indirects et, si possible, méthode utilisée pour estimer ces coûts).</p> <p>En 2000, 47 milliards d'euros, soit environ 750 euros par habitant et 3,05 % du produit intérieur brut (PIB). Ce montant se répartissait en 18 milliards d'euros de pertes de productivité (entreprises) et 7,5 milliards d'euros de pertes de revenus pour les individus, que ceux-ci soient ou non consommateurs.</p> <p>Les coûts des soins arrivaient en tête des dépenses publiques pour un montant de plus de 18 milliards d'euros qui se répartissait entre autres en soins hospitaliers (8,5 milliards d'euros) et médecine de ville (9,5 milliards d'euros). À noter que les dépenses de santé constituaient le premier poste du coût social du tabac.</p> <p>Venait ensuite le coût social engendré par les pertes de prélèvements obligatoires (moins de 4 milliards d'euros), soit 7,83 % du coût social total du tabac. Les autres coûts étaient peu significatifs (&lt; 0,01 %) : 2,82 millions liés à la prévention ; 1,78 million à la lutte contre les feux de forêts.</p>
2.4.3	<p>Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.4.2 et soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :</p> <p>Fenoglio, Parel, Kopp, « Le coût social de l'alcool, du tabac et des drogues illicites en 2000 », Actualité et dossier en santé publique, n°55, juin 2006, disponible: <a href="http://www.pierre-kopp.com/downloads/adsp%202006.pdf">http://www.pierre-kopp.com/downloads/adsp%202006.pdf</a></p>

2.5	Offre de tabac et de produits du tabac (Réf. : articles 6.2.b), 20.4.c) et 15.5)				
2.5.1	Offre licite de produits du tabac				
	Produit	Unité (p. ex. pièces, tonnes)	Production intérieure	Exportations	Importations
	Produits du tabac à fumer <b>Ajouter un produit</b>	cigarettes	54 980 millions d'unités		
	tabac à rouler	7 257 tonnes			
	autres tabacs	2 427 tonnes			
	Produits du tabac sans fumée <b>Ajouter un produit</b>				
	Autres produits du tabac <b>Ajouter un produit</b>				
	Tabac	Feuilles			
2.5.2	Veuillez fournir des informations sur les volumes des ventes en franchise de droits (par exemple produit, unité, quantité), si possible.				
2.5.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.5.1 et 2.5.2 :				
	2009 - sources ALTADIS - DGDDI (direction générale des douanes et droits indirects) in Bilan 2009 du tableau de bord tabac de l'OFDT, disponible: <a href="http://www.ofdt.fr/ofdt/fr/tt_09bil.pdf">http://www.ofdt.fr/ofdt/fr/tt_09bil.pdf</a>				

<b>2.6 Saisies de produits du tabac illicites</b> (Réf. : article 15.5)						
2.6.1		Année	Produit	Unité (p. ex. millions de pièces)	Quantité saisie	
	Produits du tabac à fumer	2009	cigarettes	tonnes	<b>220.00</b>	
		2009	autres produits du tabac	tonnes	<b>44.00</b>	
	<b>Ajouter une ligne</b>					
	Produits du tabac sans fumée					
	<b>Ajouter une ligne</b>					
	Autres produits du tabac					
	<b>Ajouter une ligne</b>					
	2.6.2	Avez-vous des informations quelconques sur le pourcentage de produits du tabac de contrebande sur le marché national ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
	2.6.3	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.2, quel pourcentage du marché national du tabac les produits du tabac de contrebande constituent-ils ? estimations très variable: de 10 à 20%.</p> <p>Parmi les 264 tonnes saisies en 2009, 220 tonnes étaient des cigarettes, et la part des cigarettes à destination de la France, qui apparaît stable, représente environ 30%, soit près de 65 tonnes.</p> <p>Toutefois, la France étant principalement un pays de transit, ce sont plutôt les achats transfrontaliers qui, effectués en grosse ou en petite quantité, alimentent le marché parallèle des produits du tabac. D'après une étude de l'OFDT, celui-ci représenterait 8 635 tonnes pour l'année 2004 et 9 934 tonnes en 2005, soit pour cette dernière année quelques 9,9 milliards de cigarettes ou encore 18,13 % des ventes de cigarettes en 2005.s</p>				
2.6.4	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.3 et si vous disposez d'informations, quelle est la tendance au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, du pourcentage de produits du tabac de contrebande par rapport au marché intérieur du tabac ?					
	Fluctuation notamment en fonction des prix. Ainsi, à la suite des hausses des taxes sur le tabac, notamment en 2003-2004, la contrebande de produits du tabac, principalement de cigarettes, a augmenté : les saisies douanières de tabac sont en constante augmentation depuis 1999 (194 tonnes en 1999, 219 tonnes de tabac en 2003, 240 tonnes en 2006, 250 tonnes en 2008, 264 tonnes en 2009).					
2.6.5	Veuillez fournir toute autre information sur les produits du tabac illicites ou de contrebande.					
2.6.6	Veuillez indiquer la source des données utilisées pour répondre aux questions de la section 2.6 :					
	2.6.1: source DGDDI (saisies effectuées par les services des Douanes en France 2.6.3: source OFDT					

<b>2.7 Culture du tabac</b>	
2.7.1	Le tabac est-il cultivé sur votre territoire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.7.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.7.1, veuillez fournir des informations sur le nombre de travailleurs engagés dans la culture du tabac. Si ces données sont disponibles, veuillez fournir ce chiffre ventilé par sexe. 6 500 hectares cultivés par environ 3 000 producteurs en 2008
2.7.3	Veuillez indiquer, si possible, la part de la valeur de la production de feuilles de tabac dans le produit intérieur brut national.
2.7.4	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions de la section 2.7 : 2008 - ministère de l'Agriculture

<b>2.8 Fiscalité des produits du tabac</b> (Réf. : articles 6.2.a) et 6.3)																			
2.8.1	Quelle proportion les taxes représentent-elles dans le prix au détail de la catégorie de produit du tabac la plus populaire (par exemple somme des impôts indirects, taxes sur les ventes et sur les importations (le cas échéant) et taxe à la valeur ajoutée/taxe sur les produits et services TVA/TPS) ? 80.39%																		
2.8.2	Comment les impôts indirects sont-ils prélevés (quels types de taxes sont prélevées) ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe spécifique seulement <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• Taxe <i>ad valorem</i> seulement <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• Association de taxes spécifique et <i>ad valorem</i> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• Structures plus complexes (veuillez préciser: )</li> </ul>																		
2.8.3	Si possible, veuillez fournir des détails sur les taux d'imposition des produits du tabac à tous les niveaux de l'Etat et en étant aussi précis que possible (précisez le type de taxe, par exemple TVA, taxes sur les ventes et sur les importations)																		
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;"></th> <th style="width: 20%;">Produit</th> <th style="width: 20%;">Type de taxe</th> <th style="width: 20%;">Taux ou montant</th> <th style="width: 20%;">Base d'imposition<sup>5</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3" style="text-align: center; vertical-align: middle;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Ajouter un produit</div> </td> <td>cigarettes</td> <td>taxes sur les ventes + importations</td> <td style="text-align: center;">64.00</td> <td style="text-align: center;">prix TTC</td> </tr> <tr> <td>tabac à rouler</td> <td>taxes sur les ventes + importations</td> <td style="text-align: center;">58.57</td> <td style="text-align: center;">prix TTC</td> </tr> <tr> <td>cigares</td> <td>taxes sur les ventes + importations</td> <td style="text-align: center;">27.57</td> <td style="text-align: center;">prix TTC</td> </tr> </tbody> </table>		Produit	Type de taxe	Taux ou montant	Base d'imposition <sup>5</sup>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Ajouter un produit</div>	cigarettes	taxes sur les ventes + importations	64.00	prix TTC	tabac à rouler	taxes sur les ventes + importations	58.57	prix TTC	cigares	taxes sur les ventes + importations	27.57	prix TTC
	Produit	Type de taxe	Taux ou montant	Base d'imposition <sup>5</sup>															
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Ajouter un produit</div>	cigarettes	taxes sur les ventes + importations	64.00	prix TTC															
	tabac à rouler	taxes sur les ventes + importations	58.57	prix TTC															
	cigares	taxes sur les ventes + importations	27.57	prix TTC															

<sup>5</sup> La « base d'imposition » devrait indiquer clairement sur quoi est basé le taux ou montant d'imposition. Si la taxe est exprimée en pourcentage (par exemple taxe *ad valorem*), la base d'imposition est la valeur réelle de la marchandise taxée ; par exemple, 45 % du prix du fabricant, 30 % du prix au détail. Dans ce cas, la « base » est le prix du fabricant ou le prix au détail. Si la taxe est exprimée en montant (par exemple taxe spécifique), la base d'imposition est le volume (nombre de pièces ou poids) de marchandises taxées. Par exemple, si la taxe est de US \$5 pour 100 cigarettes, le montant de la taxe est de US \$5 et la base d'imposition est de 100 cigarettes.

	Produits du tabac sans fumée				
	<b>Ajouter un produit</b>				
	Autres produits du tabac	TAP	taxes sur les ventes + importations	45.57	prix TTC
	<b>Ajouter un produit</b>	TAM	taxes sur les ventes + importations	32.17	prix TTC
2.8.4	<p>Veillez décrire brièvement les tendances de l'imposition des produits du tabac sur votre territoire au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>Taux du droit de consommation inchangé depuis le 1er janvier 2004. Ajustement des minima de perception les 1er janvier 2008 puis 1er janvier 2010 (cigarettes : 164 € / 1 000 unités, tabac à rouler : 97 € / 1 000 unités) afin de tenir compte des hausses de prix. La TVA, dont le taux est inchangé depuis le 1er avril 2004 (19,6%) - non mentionnée en réponse à la question 2.8.3, par souci de lisibilité - s'ajoute au droit de consommation.</p>				
2.8.5	<p>Réservez-vous un pourcentage quelconque des recettes fiscales au financement d'un plan ou d'une stratégie nationale de lutte antitabac sur votre territoire ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non (Référence article 26)</p>				
2.8.6	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.8.5, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>				
2.8.7	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.8.1 à 2.8.6 :</p> <p>2010 source DGDDI</p>				

2.9	<b>Prix des produits du tabac</b> <i>(Réf. : article 6.2.a)</i>				
2.9.1	Veuillez indiquer les prix au détail des trois marques les plus vendues des produits du tabac nationaux et importés au point de vente le plus fréquenté de votre capitale.				
	Marque la plus vendue			Nombre d'unités ou quantité par paquet	Prix au détail
	Produits du tabac à fumer	Produit du tabac sans fumée	Autres produits du tabac		
Nationaux					
Importés	Marlboro			20 cigarettes	5.60
	Philip Morris			20 cigarettes	5.50
	Camel			20 cigarettes	5.50

2.9.2	<p data-bbox="410 226 1349 258">Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.9.1.</p> <p data-bbox="410 268 1248 300">Marques les plus vendues en 2009: source: La revue des tabacs n°572, février 2010</p> <p data-bbox="410 310 1390 363">Prix: 2010 - source: arrêté du 21 décembre 2009 portant homologation des prix de vente au détail des tabacs manufacturés en France, à l'exclusion des départements d'outre-mer</p>
2.9.3	<p data-bbox="410 384 1386 510">Veuillez indiquer la monnaie utilisée pour remplir la section « taux ou montant » de la question 2.8.3 et la section « prix au détail » de la question 2.9.1. Si vous le connaissez, veuillez indiquer le taux de change entre cette monnaie et le dollar des Etats-Unis , ainsi que la date de ce taux de change.</p> <p data-bbox="410 520 461 552">euro</p>
2.9.4	<p data-bbox="410 562 1398 625">Veuillez décrire brièvement la tendance des prix des produits du tabac sur votre territoire au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p data-bbox="410 636 1406 724">Légère augmentation des prix (notamment hausse de 6% du prix des cigarettes en août 2007 puis à nouveau de 6% en novembre 2009, à l'initiative des fabricants; hausse de 4% du prix des cigares et des cigarillos en juillet 2009).</p>

### 3. LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET POLITIQUES

3.1	Article	Obligations générales (Réf. : article 5)		
3.1.1	5	Obligations générales		
3.1.1.1	5.1	Avez-vous élaboré et mis en œuvre des stratégies, des plans et des programmes nationaux multisectoriels globaux de lutte antitabac conformément aux dispositions de la Convention ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.1.1.2	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.1, avez-vous partiellement élaboré et mis en œuvre des stratégies de lutte antitabac en incluant la lutte antitabac dans des stratégies, plans et programmes nationaux de santé, de santé publique ou de promotion de la santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.3	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.2, un aspect quelconque de la lutte antitabac visé dans la Convention figure-t-il dans une stratégie, un plan ou un programme national ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.4	5.2(a)	Avez-vous mis en place ou renforcé et doté de moyens financiers		
		• un point focal de lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• une unité de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• un dispositif national de coordination de la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.1.1.5	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions de la rubrique 3.1.1.4, veuillez fournir des indications détaillées (par exemple la nature du dispositif national de coordination, l'institution dont relève le point focal de lutte antitabac ou l'unité de lutte antitabac).			
	Le point focal tabac désigné pour l'OMS est la direction générale de la santé, du ministère de la santé et des sports.			
3.1.1.6	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.1 et 5.2 ( <i>Obligations générales</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	Plan national lancé le 2 novembre 2009, le plan cancer 2009-2013 inclut des mesures de lutte contre le tabac, qui en constituent un axe fort. Sont ainsi prévus la réduction de l'attractivité des produits du tabac (notamment la mise en place des avertissements graphiques) ; le renforcement de la politique d'aide au sevrage tabagique, avec notamment le développement de l'accès aux substituts nicotiniques pour les femmes enceintes et les personnes bénéficiaires de la couverture médicale universelle complémentaire ; la publication plus régulière de données sur la consommation de tabac pour mieux suivre l'évolution et réagir plus rapidement....			
3.1.1.7	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de cette section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.1.2	5.3	<b>Protection des politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac</b> <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et mis en œuvre, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.1.2.1		– protéger les politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.1.2.2		– faire en sorte que le public ait accès, conformément à l'article 12.c), à un large éventail d'informations concernant l'industrie du tabac, pertinentes au regard de l'objectif de la Convention, par exemple à travers une base de données publique ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.1.2.3	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions des rubriques 3.1.2.1 ou 3.1.2.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
3.1.2.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.3 au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.1.2.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de cette section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

<b>3.2</b>	<i>Article</i>	<b>Mesures relatives à la réduction de la demande de tabac</b> (Réf. : articles 6 à 14)		
3.2.1	6	<b>Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac</b> (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.1.1	6.2(a)	– des politiques fiscales et, le cas échéant, des politiques des prix concernant les produits du tabac afin de contribuer aux objectifs de santé visant à réduire la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.1.2	6.2(b)	– l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de la vente aux voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.1.3		– l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de l'importation par les voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.1.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 6 ( <i>Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	Ces dernières années, les fabricants sont à l'origine des hausses de prix des produits du tabac. Par ailleurs, différentes mesures réglementaires ont été adoptées depuis 2007 : interdiction de fumer sur les lieux de travail et dans tous les lieux publics à compter du 1er janvier 2008, extension de 16 à 18 ans de l'interdiction de vendre des produits du tabac aux mineurs. Cette politique globale (effet prix et mesures d'interdiction), s'est révélée efficace en termes de santé publique à l'égard notamment des jeunes et des femmes			
3.2.1.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.2	8.2	<b>Protection contre l'exposition à la fumée du tabac</b> <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>			
		Avez-vous adopté ou appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
3.2.2.1		– protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux de travail intérieurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.2.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, quelle est l'étendue de la protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux de travail intérieurs suivants :	Complète	Partielle	Aucune
		• bâtiments publics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• établissements de soins de santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• établissements d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• lieux de travail privés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2.2.3		– protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les transports publics ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.2.4		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.3, quelle est l'étendue de la protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les types de transports publics suivants :	Complète	Partielle	Aucune
		• aéronefs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• trains	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• transports publics terrestres (bus, trolleybus, tramways)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• taxis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.2.2.5		– protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.2.6		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.5, quelle est l'étendue de la protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs suivants :	Complète	Partielle	Aucune
		• espaces culturels	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• bars	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• boîtes de nuit	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• restaurants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2.2.7		Veuillez fournir un bref résumé des mesures complètes et partielles, avec des précisions sur les mesures partielles qui ont été mises en œuvre.			
		• Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux de travail intérieurs			
		L'interdiction de fumer est complète (sans possibilité de mise en place d'emplacements réservés aux fumeurs, que ce soit par le biais d'une interdiction réglementaire ou par voie de circulaire) dans les établissements d'enseignements (y compris les espaces découverts pour les écoles), les établissements de santé, les administrations publiques. Dans les autres lieux de travail, l'interdiction est partielle dans la mesure où des emplacements réservés aux fumeurs peuvent être mis en place. Les conditions de mise en œuvre sont toutefois très strictes.			
		• Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les transports publics			
		L'interdiction de fumer est complète dans les moyens de transport collectif. Les taxis n'en sont pas, d'où l'interdiction partielle, édictée au cas par cas par le biais d'arrêtés préfectoraux.			
		• Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs			
		L'interdiction de fumer dans les bars, cafés, restaurants, discothèques etc est partielle dans la mesure où des emplacements réservés aux fumeurs peuvent être mis en place. Ces emplacements doivent toutefois respecter les normes suivantes :  1° Etre équipés d'un dispositif d'extraction d'air par ventilation mécanique permettant un renouvellement d'air minimal de dix fois le volume de l'emplacement par heure. Ce dispositif est entièrement indépendant du système de ventilation ou de climatisation d'air du bâtiment. Le local est maintenu en dépression continue d'au moins cinq pascals par rapport aux pièces communicantes ;  2° Etre dotés de fermetures automatiques sans possibilité d'ouverture non intentionnelle ;			

		<p>3° Ne pas constituer un lieu de passage ;</p> <p>4° Présenter une superficie au plus égale à 20 % de la superficie totale de l'établissement au sein duquel les emplacements sont aménagés sans que la superficie d'un emplacement puisse dépasser 35 mètre carrés.</p>
3.2.2.8	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'article 8 (<i>Protection contre l'exposition à la fumée du tabac</i>) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p>	<p>Le renforcement de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif prévu par le décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 est entré en vigueur en 2 temps. Depuis le dernier rapport, la seconde phase, qui concernait les débits permanents de boissons à consommer sur place, casinos, cercles de jeu, débits de tabac, discothèques, hôtels et restaurants, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008.</p>
3.2.2.9	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>	

3.2.3	9	<b>Réglementation de la composition des produits du tabac</b> <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.3.1		– test et analyse de la composition des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.3.2		– test et analyse des émissions des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.3.3		– réglementation de la composition des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.3.4		– réglementation des émissions des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.3.5	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 9 ( <i>Réglementation de la composition des produits du tabac</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport. La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires a interdit l'usage d'ingrédients donnant une saveur sucrée aux cigarettes, afin d'interdire les cigarettes aromatisées qui visent particulièrement les jeunes. Le décret n°2009-1764 du 30 décembre 2009 est venu préciser les seuils au-delà desquels, du fait du goût sucré qu'ils donnent, ces ingrédients ne peuvent être utilisés.			
3.2.3.6	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.4	10	<b>Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer</b> <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.4.1		– exiger des fabricants et des importateurs de produits du tabac qu'ils communiquent aux autorités gouvernementales des informations relatives à :		
		• la composition des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les émissions des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.4.2		– exiger la communication au public d'informations sur :		
		• la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les émissions des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.4.3	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 10 ( <i>Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.  Cette réglementation repose notamment sur la directive 2001/37/CE et n'a pas connu d'évolution depuis 2007.			
3.2.4.4	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.5	11	<b>Conditionnement et étiquetage des produits du tabac</b> (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)		
		Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.5.1	11	– faire en sorte que le conditionnement des cigarettes individuelles ou d'autres produits du tabac ne comporte pas de publicité ou de promotion ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.2	11.1(a)	– faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage ne contribuent pas à la promotion d'un produit par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant à ses caractéristiques, effets sur la santé, risques ou émissions ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.3	11.1(b)	– faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.4	11.1(b)(i)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient approuvées par l'autorité nationale compétente ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.5	11.1(b)(ii)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient utilisées tour à tour ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.6	11.1(b)(iii)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient claires, visibles et lisibles ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.7	11.1(b)(iv)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires n'occupent pas moins de 30 % des faces principales ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.8		– faire en sorte que les mises en garde sanitaires occupent 50 % ou plus des faces principales ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.9	11.1(b)(v)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires se présentent sous la forme de dessins ou de pictogrammes ou incluent de tels dessins ou pictogrammes ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.2.5.10		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.9, le Gouvernement est-il propriétaire du droit d'auteur de ces dessins ou pictogrammes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.11		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, accorderiez-vous une licence non exclusive et libre de redevance pour l'utilisation de mises en garde sanitaires élaborées sur votre territoire avec d'autres Parties ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.12	11.2	– faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des informations sur les constituants et émissions pertinents des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.13	11.3	– faire en sorte que les mises en garde et autres informations textuelles apparaissent sur chaque paquet et cartouche de produits du tabac et sur toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs dans la ou les langues principales du pays ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.14	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 11 (<i>Conditionnement et étiquetage des produits du tabac</i>) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>L'arrêté du 15 avril 2010 prévoit la mise en œuvre, à compter du 21 avril 2011 pour les cigarettes et du 21 avril 2012 pour les autres produits du tabac, d'avertissements sanitaires sous forme graphique (bibliothèque d'images de la Commission européenne), ainsi que la directive 2001/37/CE y invite.</p>			
3.2.5.15	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>			

3.2.6	12	<p><b>Éducation, communication, formation et sensibilisation du public</b></p> <p><i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i></p> <p>Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
3.2.6.1	12(a)	– programmes d'éducation et de sensibilisation ? <i>(Veuillez vous référer aux programmes mis en œuvre depuis la présentation de votre rapport biennal.)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, qui ces programmes visent-ils ?		
		• les adultes ou le grand public	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les enfants et les jeunes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les hommes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les femmes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les femmes enceintes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les groupes ethniques	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.3		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, tenez-vous compte des principales différences entre les groupes de population visés dans les programmes d'éducation et de sensibilisation du public ?		
		• âge	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• sexe	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• niveau d'études	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• contexte culturel	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• situation socio-économique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.4	12(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, ces programmes d'éducation et de sensibilisation du public couvrent-ils :		
		• les risques pour la santé liés à la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les risques pour la santé liés à l'exposition à la fumée du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les avantages du sevrage tabagique et des modes de vie sans tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	12(f)	• les conséquences économiques préjudiciables de		
		- la production de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		- la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les conséquences environnementales préjudiciables de		

		- la production de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		- la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.6.5	12(e)	Sensibilisation et participation des organisations et organismes suivants à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et de stratégies intersectoriels de lutte antitabac :		
		• des organismes publics ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des organisations non gouvernementales qui ne sont pas liées à l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des organismes privés ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.6.6	12	L'élaboration, la gestion et la mise en œuvre des programmes de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation du public sont-elles fondées sur la recherche et sont-elles soumises à des essais préalables, à un suivi et à une évaluation ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.7	12(d)	Des programmes de formation ou de sensibilisation et de prise de conscience appropriés et spéciaux en matière de lutte antitabac sont-ils prévus à l'intention :		
		• des agents de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des agents communautaires ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des travailleurs sociaux ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des professionnels des médias ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des éducateurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des administrateurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.8	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 12 ( <i>Éducation, communication, formation et sensibilisation du public</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	<p><b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b></p> <p>-2008 : campagne à destination des jeunes "ne laissez pas le tabac décider pour vous" (TV, web, street marketing )</p> <p>-2009 : campagne à destination du grand public "1 fumeur sur 2 meurt du tabac" sur le rappel des risques du tabagisme actif (TV - web - affichage )</p> <p>-2010 : campagne à destination du grand public "arrêtez avant qu'il ne soit trop tard" sur le rappel</p>			

	<p>des risques du tabagisme actif (avec un volet spécifique à destination des femmes) - TV, presse.</p> <p>chacune des grandes campagnes a fait de l'objet de post-test</p> <p>entre 2007 et 2010 : mise en place de communications spécifiques sur la promotion de l'aide à l'arrêt (affiches, campagnes radio,...)</p> <p>actions à destination des femmes enceintes (aide apportée à l'étude SNIPP, affiches,...)</p> <p>Actions de communication à destination des professionnels de santé: annonces presse, bannière web, diffusion de documents et d'outils pour la pratique (dossier de tabacologie entre autres)</p> <p><b>AMELIORATION DE L ACCESSIBILITE DE L'AIDE A DISTANCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place du numéro court de la ligne téléphonique tabac info service</li> <li>- refonte du site internet et lancement du coaching personnalisé d'aide à l'arrêt sur le site tabac-info-service.fr - évaluation de l'efficacité de ce nouveau coaching en cours</li> </ul> <p><b>ACTIONS DE PROXIMITE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de l'évaluation de l'appel à projets tabac-alcool</li> <li>- Evaluation du dispositif emplois jeunes tabac</li> </ul> <p><b>ETUDES ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude IMETS: indicateurs mensuels sur l'exposition au tabagisme passif</li> <li>- Participation à l'étude de cohorte International tobacco control survey sur l'évaluation des différentes composantes de la CCLAT</li> <li>- Subvention de l'ORS PACA pour l'analyse secondaire des données du Baromètre Santé sur la question de la prise en compte des populations précaires</li> </ul>
3.2.6.9	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>

3.2.7	13	<b>Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage</b> <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.7.1	13.2	– l'instauration d'une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac, de toute promotion et de tout parrainage ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, veuillez passer à la question 3.2.7.3.				
3.2.7.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.7.1, cette interdiction couvre-t-elle :		
		• la présentation et la visibilité des produits du tabac dans les points de vente ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'Internet national ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'Internet mondial ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'extension et/ou l'échange de marques ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• le placement de produits comme moyen de publicité ou de promotion ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• la représentation du tabac ou de l'usage du tabac dans les produits des médias du divertissement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• le parrainage par l'industrie du tabac de manifestations ou d'activités internationales et/ou de participants à celles-ci ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les contributions de fabricants de tabac à toute autre entité pour des « causes socialement responsables » et/ou toute autre activité mise en œuvre sous l'égide de la « responsabilité sociale des entreprises » par l'industrie du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• la publicité, la promotion et le parrainage transfrontières à partir de votre territoire ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

	13.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>les mêmes formes de publicité, de promotion et de parrainage transfrontières pénétrant sur votre territoire auxquelles s'applique la réglementation intérieure ?</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Veuillez passer à la question 3.2.7.12.				
3.2.7.3	13.2	Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, êtes-vous empêché par votre Constitution ou des principes constitutionnels d'instaurer une interdiction globale de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.4	13.3	– d'appliquer des restrictions à toute publicité en faveur du tabac, toute promotion et tout parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.5	13.3	– d'appliquer des restrictions à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières à partir de votre territoire et ayant des effets transfrontaliers ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.6	13.4(a)	– d'interdire toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage qui contribuent à promouvoir un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant aux caractéristiques, aux effets sur la santé, aux risques ou émissions du produit ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.7	13.4(b)	– d'exiger qu'une mise en garde sanitaire ou d'autres mises en garde ou messages appropriés accompagnent toute publicité en faveur du tabac et toute promotion et tout parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.8	13.4(c)	– de limiter le recours à des mesures d'incitation directes ou indirectes qui encouragent l'achat de produits du tabac par le public ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.9	13.4(d)	– d'exiger de l'industrie du tabac qu'elle fasse connaître aux autorités gouvernementales compétentes les dépenses qu'elle consacre à la publicité, à la promotion et au parrainage encore non interdits ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.2.7.10	13.4(e)	– de limiter la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage :		
		• à la radio ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• à la télévision ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• dans la presse écrite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• sur l'Internet national ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• sur l'Internet mondial ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• dans d'autres médias (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.11	13.4(f)	– de limiter le parrainage par l'industrie du tabac :		
		• de manifestations et d'activités internationales ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• de participants à de telles manifestations et activités ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Que vous ayez répondu « oui » ou « non » à la question 3.2.7.1, avez-vous :				
3.2.7.12	13.6	– coopéré avec d'autres Parties à la mise au point de technologies et d'autres moyens nécessaires pour faciliter l'élimination de la publicité transfrontières ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.13	13.7	– appliqué à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières entrant sur votre territoire les mêmes sanctions que celles qui s'appliquent à la publicité, à la promotion et au parrainage intérieurs conformément à votre législation nationale ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 13 ( <i>Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	Il n'y a pas eu de changement de législation dans ce domaine. La vigilance judiciaire a été maintenue et a confirmé notamment la condamnation de l'utilisation du paquet de cigarettes comme support de publicité.			
3.2.7.15	Si vous avez d'autres informations pertinentes mais non couvertes par la présente section, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
	Sur les questions d'internet mondial (?) et de publicité transfrontières, l'interdiction s'applique en principe. Le respect de cette interdiction en pratique s'avère parfois complexe.			

3.2.8	14	<b>Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique</b> <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.8.1	14.1	– élaborer et diffuser des directives appropriées, globales et intégrées fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.8.2	14.1	– programmes visant à promouvoir le sevrage tabagique, y compris :		
		• campagnes dans les médias soulignant l'importance qu'il y a à cesser de fumer ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• programmes spécialement conçus pour les femmes et/ou les femmes enceintes ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• manifestations locales telles que des activités en rapport avec la Journée mondiale sans tabac ou une journée nationale sans fumée, le cas échéant ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.8.3	14.2(a)	– concevoir et mettre en œuvre des programmes efficaces visant à promouvoir le sevrage tabagique, dans des lieux tels que :		
		• les établissements d'enseignement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les établissements de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les lieux de travail ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les lieux de pratique de sports ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.2.8.4	14.2(b)	– inclure le diagnostic et le traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil sur le sevrage tabagique dans les programmes, plans et stratégies nationaux :			
		• de lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.5	14.2(b)	• d'éducation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		– inclure des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac dans votre système de soins de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.6	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quelles structures de votre système de soins de santé offrent des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac ?			
		• soins de santé primaires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• soins de santé secondaires et tertiaires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• soins de santé spécialisés (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• centres de réadaptation	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.7	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, les services dispensés dans ces cadres sont-ils couverts par des crédits publics ou des systèmes de remboursement ?			
		• soins de santé primaires	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		• soins de santé secondaires et tertiaires	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		• soins de santé spécialisés (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non

		<ul style="list-style-type: none"> <li>centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> <li>centres de réadaptation</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> <li>autres (veuillez préciser: )</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
3.2.8.8	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quels professionnels de la santé et autres participent-ils aux programmes offrant un traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil ?	Les professionnels de santé :		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>médecins</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>dentistes</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>médecins de famille</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>praticiens de médecine traditionnelle</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>autres professions de santé (veuillez préciser )</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>infirmières</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>sages-femmes</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>pharmaciens</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agents communautaires</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travailleurs sociaux</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>autres (veuillez préciser: )</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.9	14.2(c)	– la formation au traitement de la dépendance à l'égard du tabac figure-t-elle au programme de formation des professionnels de santé, soit pendant leurs études soit après, dans les écoles :			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>de médecine ?</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>de médecine dentaire ?</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>de soins infirmiers ?</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>de pharmacie ?</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>autres (veuillez préciser: )</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.10	14.2(d)	– faciliter l'accès à un traitement de la dépendance à l'égard du tabac, y compris aux produits pharmaceutiques et/ou le faciliter à un coût abordable ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	

3.2.8.11	14.2(d)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, quels produits pharmaceutiques sont-ils disponibles pour le traitement de la dépendance à l'égard du tabac sur votre territoire ?			
		• traitement de substitution de la nicotine	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• bupropion	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• varéclique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.12	14.2(d)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, les coûts du traitement par les produits suivants sont-ils couverts par des fonds publics ou remboursés ?			
		• traitement de substitution de la nicotine	<input type="checkbox"/> Plinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		• bupropion	<input type="checkbox"/> Plinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		• varéclique	<input type="checkbox"/> Plinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Plinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
3.2.8.13	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 14 ( <i>Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et de sevrage tabagique</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
	De nombreuses campagnes d'information sur l'arrêt et l'aide au sevrage ont été conduites, aussi bien auprès du grand public que des professionnels de santé. La ligne téléphonique Tabac-Info-Service a été renforcée d'un site internet proposant des profils de suivi personnalisés. Par ailleurs, le plan cancer 2009-2013 prévoit le triplement à venir, pour les femmes enceintes et les personnes bénéficiaires de la couverture médicale universelle complémentaire, du forfait de 50 euros proposé pour la prise en charge des traitements de substitution nicotinique.				
3.2.8.14	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				
	NB: les non-réponses sont liées à l'absence d'applicabilité de la question posée au regard de la situation française.				

3.3	Article	Mesures relatives à la réduction de l'offre de tabac (Réf. : articles 15 à 17)		
3.3.1	15	<p><b>Commerce illicite des produits du tabac</b></p> <p><i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i></p> <p>Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
3.3.1.1	15.2	– exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer l'origine des produits ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.2	15.2(a)	– exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer si le produit est légalement en vente sur le marché intérieur ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.3	15.2(a)	– exiger que les paquets et cartouches de produits du tabac destinés à la vente au détail ou en gros sur le marché intérieur comportent l'indication « Vente autorisée uniquement en ... » ou toute autre marque appropriée indiquant la destination finale du produit ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.4	15.2(b)	– mettre en place un régime pratique de suivi et de traçabilité des produits de manière à rendre le système de distribution plus sûr et de contribuer aux enquêtes sur le commerce illicite ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.5	15.3	– exiger que les marques visées soient présentées lisiblement et/ou rédigées dans la ou les langues principales du pays ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.6	15.4(a)	– exiger le suivi et la collecte de données concernant le commerce transfrontières des produits du tabac, y compris le commerce illicite ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.3.1.7	15.4(a)	– Si vous avez répondu « oui » à la question 3.3.1.6, facilitez-vous l'échange de cette information entre les autorités douanières, fiscales et autres, le cas échéant, et conformément à la législation nationale et aux accords bilatéraux et multilatéraux applicables ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.8	15.4(b)	– adopter ou renforcer des mesures législatives, assorties des sanctions et des recours appropriés, contre le commerce illicite des produits du tabac, y compris des cigarettes de contrefaçon et de contrebande ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.9	15.4(c)	– faire en sorte que le matériel de fabrication, les contrefaçons etc. dérivés du commerce illicite des produits du tabac qui ont été confisqués soient détruits au moyen si possible de méthodes respectueuses de l'environnement, ou éliminés conformément à la législation nationale ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.10	15.4(d)	– adopter et appliquer des mesures pour surveiller, vérifier et contrôler l'entreposage et la distribution des produits du tabac gardés ou circulant en franchise de droits ou de taxes ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.11	15.4(e)	– permettre la confiscation des produits dérivés du commerce illicite des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.12	15.6	– encourager la coopération entre les organismes nationaux et les organisations intergouvernementales internationales et régionales compétentes, en ce qui concerne les enquêtes, les poursuites et les procédures pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, l'accent étant mis sur la coopération aux niveaux régional et sous-régional ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.13	15.7	– octroyer des licences ou prendre d'autres mesures pour contrôler ou réglementer la production et la distribution des produits du tabac pour prévenir le commerce illicite ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.3.1.14	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 15 (<i>Commerce illicite des produits du tabac</i>) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>-augmentation conséquente des quantités saisies (202,6 tonnes en 2007 et 264 tonnes en 2009)</p> <p>-déploiement de nouveaux moyens de lutte contre la fraude : 4 scanners mobiles, cellule cyberdouane destinée notamment à la lutte contre l'offre illicite de produits du tabac sur internet.</p>
3.3.1.15	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>

3.3.2	16	<b>Vente aux mineurs et par les mineurs</b>		
		<i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.3.2.1	16.1	– interdire la vente de produits du tabac aux mineurs ? Si « oui », veuillez préciser l'âge légal: 18 ans	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.2	16.1(a)	– exiger que tous les vendeurs de produits du tabac affichent visiblement et en évidence dans leurs points de vente l'avis d'interdiction de la vente de tabac aux mineurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.3	16.1(a)	– exiger qu'en cas de doute, chaque vendeur de produits du tabac demande à l'acheteur de prouver par des moyens appropriés qu'il a atteint l'âge légal ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.4	16.1(b)	– interdire de vendre des produits du tabac de toute manière les rendant directement accessibles, par exemple sur les étagères des magasins ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.5	16.1(c)	– interdire la fabrication et la vente de confiseries, en-cas, jouets ou autres objets ayant la forme de produits du tabac attrayants pour les mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.6	16.1(d)	– interdire la vente de produits du tabac au moyen de distributeurs automatiques ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « oui » à la question 3.3.2.6, veuillez passer à la question 3.3.2.8.				
3.3.2.7	16.1(d)	Si vous avez répondu « non » à la question 3.3.2.6, assurez-vous que les distributeurs automatiques de produits de tabac ne sont pas accessibles aux mineurs et ne font pas de promotion pour la vente de ces produits aux mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.8	16.2	– interdire et/ou encourager l'interdiction de la distribution gratuite de produits du tabac :		
		• au public ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• aux mineurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.9	16.3	– interdire la vente de cigarettes à la pièce ou par petits paquets ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.10	16.6	– prévoir des sanctions à l'encontre des vendeurs et des distributeurs afin d'assurer l'application ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.11	16.7	– interdire la vente de produits du tabac par les mineurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.3.2.12	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 16 (<i>Vente aux mineurs et par les mineurs</i>) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 déjà mentionné a porté de 16 à 18 ans l'interdiction de vente de tabac aux mineurs.</p>
3.3.2.13	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>

3.3.3	17	<p><b>Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables</b>  <i>(Veillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i></p> <p>Avez-vous adopté ou mis en œuvre, le cas échéant, des mesures ou des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
		3.3.3.1	17	<p>– promouvoir des solutions de remplacement économiquement viables pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les cultivateurs ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet</li> <li>• les travailleurs ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet</li> <li>• les vendeurs de tabac au détail ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Sans objet</li> </ul>
3.3.3.2		<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 17 (<i>Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables</i>) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p>		
3.3.3.3		<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>		

3.4	<b>Article</b>	<b>Autres mesures et politiques</b> (Réf. : articles 18-21)			
3.4.1	18	<b>Protection de l'environnement et de la santé des personnes</b> ( <i>Veillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.</i> )			
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
3.4.1.1	18	– application de mesures concernant la culture du tabac sur votre territoire tenant compte :			
		• de la protection de l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
		• de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
3.4.1.2	18	– application de mesures en matière de fabrication de produits du tabac sur votre territoire tenant compte :			
		• de la protection de l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
		• de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.1.3	Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 18 ( <i>Protection de l'environnement et de la santé des personnes</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
3.4.1.4	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				
	La culture du tabac bénéficie de l'expertise technique d'un institut dédié , qui promeut une culture du tabac respectueuse de l'environnement mais aussi de la santé des producteurs. Des efforts importants ont été réalisés pour améliorer la qualité du tabac par la réduction d'alcanoïdes.				

3.4.2	19	<b>Responsabilité</b> <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.4.2.1	19.1	– mesures en matière de responsabilité pénale et civile, y compris l'indemnisation, le cas échéant ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.4.2.2	19.1	Une personne de votre territoire a-t-elle intenté une action à responsabilité pénale et/ou civile, y compris d'indemnisation le cas échéant, contre une entreprise productrice de tabac en raison d'effets sanitaires préjudiciables entraînés par la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.4.2.3	19.1	Avez-vous pris, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives et/ou autres contre l'industrie du tabac en vue d'un remboursement total ou partiel des frais médicaux, sociaux et autres frais connexes liés à la consommation de tabac sur votre territoire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.2.4	Veuillez fournir une brève description de tout progrès accompli, le cas échéant, dans l'application de l'article 19 ( <i>Responsabilité</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.4.2.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.4.3	20	<b>Recherche, surveillance et échange d'informations</b>		
		<p><i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i></p> <p>Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
3.4.3.1	20.1(a)	– développer et/ou encourager la recherche portant sur :		
		• les déterminants de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les conséquences de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les indicateurs sociaux et économiques concernant la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• la consommation de tabac chez les femmes, et plus particulièrement chez les femmes enceintes ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les déterminants et les conséquences de l'exposition à la fumée du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'identification de programmes efficaces pour traiter la dépendance à l'égard du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'identification d'autres modes de subsistance ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
	• autres (veuillez préciser: )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.4.3.2	20.1(b)	– formation et soutien de toutes les personnes qui participent à des activités de lutte antitabac, y compris la recherche, la mise en œuvre et l'évaluation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.3.3	20.3(a)	– un système national de surveillance épidémiologique :		
		• des tendances de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des déterminants de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des conséquences de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires concernant la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• de l'exposition à la fumée du tabac?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	• d'autres informations pertinentes (veuillez préciser : )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	

3.4.3.4	20.4	– l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public :		
		• informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• informations sur les pratiques de l'industrie du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• informations sur la culture du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.4.3.5	20.4(a)	– une base de données actualisée concernant :		
		• les lois et règlements sur la lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• un ensemble d'informations sur l'application des lois antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• la jurisprudence pertinente ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.3.6	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 ( <i>Recherche, surveillance et échange d'informations</i> ) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.4.3.7	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

#### 4. COOPÉRATION ET AIDE INTERNATIONALES

Note : L'objet de cette section est d'aider le Secrétariat de la Convention à faire correspondre les compétences et les ressources disponibles avec les besoins recensés aux niveaux national, sous-régional, régional et international.

	<i>Article</i>	En application de l'article 21.1.c) et conformément à l'article 26, avez-vous soit fourni soit reçu une aide financière ou technique (que ce soit par des voies unilatérales, bilatérales, régionales, sous-régionales ou d'autres voies multilatérales, y compris par le biais d'organisations intergouvernementales internationales et régionales ou non gouvernementales ou d'institutions financières et de développement compétentes) pour l'élaboration et le renforcement de programmes de lutte antitabac complets dans les pays en développement Parties et les Parties à économie en transition dans l'un quelconque des domaines suivants :	Aide fournie	Aide reçue
4.1	22.1(a)	– mise au point, transfert et acquisition de technologies, de connaissances et de capacités liées à la lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.2	22.1(b)	– fourniture de compétences techniques, scientifiques, juridiques ou autres pour établir et renforcer les stratégies, les plans et les programmes nationaux de lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.3	22.1(c)	– programmes de formation ou de sensibilisation adaptés au personnel concerné conformément à l'article 12 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.4	22.1(d)	– mise à disposition de matériels, d'équipements et de fournitures ainsi que du soutien logistique nécessaires aux stratégies, plans et programmes de lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.5	22.1(e)	– définition des méthodes de lutte antitabac, y compris pour le traitement complet de l'addiction nicotinique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.6	22.1(f)	– promotion de la recherche visant à rendre le coût du traitement complet de l'addiction nicotinique plus abordable ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.7	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions 4.1-4.6, veuillez préciser la ou les Parties dont vous avez reçu une aide ou à qui vous avez fourni une aide.			
	Côte d'Ivoire, Burkina-Faso, Tchad, Sénégal, Algérie, République démocratique du Congo et Niger			

4.8	<p>Veillez fournir des informations sur toute aide fournie ou reçue dans l'espace ci-après.</p> <p>Dans le cadre d'un financement de l'Institut national du cancer (INCa), agence nationale sous la tutelle des ministères chargés de la santé et de la recherche, chargée de coordonner les actions de lutte contre le cancer, les associations Alliance contre le tabac et Comité national contre le tabagisme ont aidé les Parties mentionnées.</p> <p>Ces associations ont ainsi organisé des rencontres en septembre 2009 à Paris réunissant des acteurs du monde francophone de la lutte contre le tabac. A été mis en place un groupe d'assistance juridique portant à la fois sur l'adoption et la mise en œuvre de législations et réglementations visant à appliquer les dispositions de la CCLAT sur la base des meilleures pratiques. En 2009, cette assistance a conduit concrètement à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la participation à l'atelier des juristes africains de deux représentants. Cet atelier était organisé en octobre à Nairobi par Tobacco Free Kids et l'ACTA et à cette occasion une information sur le rôle du GIFT a été faite (mi-octobre 2009).</li> <li>- un travail sur les propositions de législation du Sénégal (fin octobre 2009) et de la République démocratique du Congo (mi-novembre 2009).</li> <li>- la participation à l'atelier de l'Alliance pour la Convention Cadre à Tunis sur l'Article 8 portant sur l'adoption et la mise en œuvre des textes relatifs à l'interdiction de fumer dans les lieux de travail et d'accueil du public (le 1er décembre 2009). Cet atelier réunissait les pays de la région OMS EMRO (Moyen Orient) ainsi que l'Algérie.</li> <li>- en mars 2010, participation à la préparation du séminaire de Sétif en Algérie sur la mise en œuvre de la CCLAT pour le pays.</li> </ul> <p>Pour ce qui est de Côte d'Ivoire, Burkina-Faso, Tchad et Niger, l'assistance porte sur la rédaction de projets de textes, le processus d'adoption, la mise en œuvre et l'application de ceux-ci, enfin la préservation à chaque étape de l'interférence de l'industrie du tabac, ainsi que l'assistance à la préparation de CIFICOT III et dans son prolongement COP4.</p>
4.9	<p>Si vous n'avez ni reçu ni fourni une aide dans l'un quelconque des domaines susmentionnés, veuillez préciser toute aide financière ou technique envisagée, le cas échéant.</p>
	<p>La France participe à des actions de coopération internationale par le biais des associations que les pouvoirs publics (INCa) financent à cette fin.</p>
4.10	<p>Avez-vous encouragé des organisations intergouvernementales compétentes internationales et régionales et des institutions financières et de développement dans lesquelles vous êtes représenté à fournir une aide financière aux pays en développement Parties ou aux Parties à économie en transition pour les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p><i>(Veillez vous référer à l'article 26.4)</i></p>
4.11	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 4.10, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>

## 5. PRIORITÉS ET OBSERVATIONS

5.1	<p>Quelles sont les priorités pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac sur votre territoire ?</p>
	<p>Les avancées obtenues dans le cadre du plan cancer 2003-2008 et par la mise en œuvre de la loi de santé publique de 2004 doivent être consolidées, ce à quoi le plan cancer 2009-2013 s'attache. Au vu des politiques et mesures déjà mises en œuvres, le domaine d'amélioration dans l'application</p>

	de la CCLAT en France relève notamment de la mise en œuvre effective de l'article 5.3
5.2	Avez-vous recensé des écarts particuliers entre les ressources disponibles et les besoins évalués pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.3	Si vous avez répondu « oui » à la section 5.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.
5.4	Quels sont le cas échéant les obstacles ou problèmes autres que le manque de ressources que vous avez rencontrés dans l'application de la Convention ? <i>(Veuillez vous référer à l'article 21.1.b))</i> Comme cela avait été signalé dans le rapport de 2007, il n'existe pas en France d'entité publique spécialisée dans la lutte contre le tabac. La création d'une telle instance reste à étudier dans le cadre de la mise en œuvre de la CCLAT. Par ailleurs, l'assistance technique gagnerait à être mieux structurée au niveau institutionnel. De plus, on assiste à une remobilisation de l'industrie du tabac, notamment en termes de communication, qui rend la mise en œuvre des politiques de lutte anti-tabac plus compliquée. Enfin, même si la connaissance de la CCLAT s'est améliorée parmi les différentes instances et services de l'Etat, des progrès sont encore à réaliser.
5.5	Veuillez fournir toute autre information pertinente non couverte ailleurs que vous jugez importante.
5.6	Vos suggestions pour l'élaboration ultérieure et la révision de l'instrument de notification :

**Fin de l'instrument de notification**